

# Un pacte pour un million de pompes à chaleur d'ici à 2030

Réunis ce mardi à l'Élysée, les industriels s'organisent déjà pour accélérer la production.

Frédéric Gouillard  
avec Alison Tassin

**CE MARDI À L'ÉLYSÉE**, Emmanuel Macron recevra les acteurs de la filière électrique. Son but ? Inciter ces entreprises à faire preuve d'initiative et à présenter leurs investissements en faveur de l'électrification de l'économie. Un enjeu majeur, compte tenu de la crise énergétique qui pèse sur l'activité, depuis le début de la guerre en Iran. Enedis, EDF, RTE... Au total, 200 acteurs sont conviés. Et certains ont déjà des plans pour accélérer la transition

énergétique et la décarbonation du pays.

Selon nos informations, la filière des métiers de la pompe à chaleur (PAC) – Thermor, Mitsubishi, Bosch, Ariston et consorts – devrait ainsi signer un pacte les engageant à produire 1 million de pompes à chaleur d'ici à 2030. Un chiffre qui fait écho à une promesse du chef de l'État : en 2024, il avait fixé cet objectif cible pour... 2027. Mais un marché en récession (les ventes ont reculé en 2023 et 2024) et l'instabilité des aides publiques (MaPrimeRénov' a été sus-

pendue, puis remise en œuvre plusieurs fois) ont repoussé l'échéance.

« Après une période de marché très frileux, 2025 a marqué une reprise qui s'est confirmée début 2026. À la fin du premier trimestre de cette année, la hausse des ventes oscille entre 6 et 7 % pour les pompes à chaleur air-eau et entre 20 et 25 % pour les pompes air-air. Nous prévoyons une accélération avec la bonification par cinq de la prime CEE (*certificats d'économies d'énergie*), qui va voir le jour sur les produits fabriqués en France et en

Europe », nous indique Stanislas Lacroix, président d'Uniclimate, le groupement français des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques.

## « Il va falloir créer 41 000 emplois »

Franchir la barre du million n'en est pas moins ambitieux. Actuellement, la capacité de production dans l'Hexagone ne dépasse pas les 350 000 PAC par an. Mais la filière s'organise. Numéro deux en Europe, le groupe Atlantic ouvre une méga-usine à Virey-le-Grand (Saône-et-

Loire) pour fabriquer 150 000 unités extérieures par an. Aldes, lui, vient d'ajouter une troisième ligne de production sur son site de Châtillon-en-Vendelais (Ille-et-Vilaine).

« Des investissements ont été réalisés par la filière, en s'appuyant sur le crédit d'impôt pour l'industrie verte, se réjouit François Deroche, le président de l'Afpac, qui regroupe l'ensemble des acteurs liés à la pompe à chaleur. On peut doubler la production sans difficulté, mais il va falloir créer 41 000 emplois supplémentaires, dont 6 000 à 7 000 dans la distri-

bution des PAC, 14 000 pour leur installation, et 11 000 pour la maintenance. Ce travail est déjà enclenché. »

Pour favoriser cette montée en charge, les industriels exigent une stabilité réglementaire et la fin du « stop-and-go » sur les aides, qui a prévalu ces dernières années. La prise de conscience des ménages, qui délaissent les chauffages aux énergies fossiles au profit des PAC, exige « une visibilité à long terme » et « un engagement ferme du gouvernement » à accompagner la transition, insiste Stanislas Lacroix.